



"London Calling", ou la solitude des migrants à Calais. Photo Vincent Rocher.

PRIX

UN AUTRE REGARD SUR LA JUNGLE DE CALAIS

Deux journalistes primés par le parlement de la FWB.

Le 11 janvier, les Prix de journalisme de la FWB étaient remis, pour la presse écrite, à Nawal Bensalem et, pour la photo, à Vincent Rocher.

La photo primée est issue d'une série de reportages sur les réfugiés dans la "jungle" de Calais. Diplômé de l'Inraci en 2000, Vincent Rocher est salarié de Sudpresse depuis cinq ans. Journaliste à *La DH*, Nawal Bensalem a été récompensée pour une série d'articles « Chez les jeunes délinquants ».

Le jury était composé de journalistes professionnels et de parlementaires.

DOSSIER

A QUOI SERT UNE CARTE DE PRESSE ?

Le renouvellement des documents d'agrément pour 2017-2021 est une bonne occasion de chercher la réponse, entre valeurs, solidarité et avantages matériels...

La scène se passe à Paris, le 11 janvier 2015. Les délégués des organisations de journalistes marchent devant les chefs d'Etat dans la manifestation fleuve de l'après-Charlie. Sans qu'on sache qui en aurait donné le signal, tous – Français, Allemands, Britanniques, Belges, Espagnols... – brandissent longtemps leur carte de presse en signe de solidarité et d'identité professionnelle. Ceux qui n'en ont pas pointent un stylo vers le ciel. Ainsi, le badge plastifié, barré ou non de couleurs nationales, disait à lui seul l'appartenance à une communauté de métier et de valeurs. Et les porteurs de stylo signifiaient qu'ils n'étaient pas moins journalistes et solidaires. C'est cela une carte de presse : un document

souvent dispensable, et à la fois désiré, chargé d'un grand poids symbolique, qui engage le professionnel et crée avec lui un attachement quasi affectif.

On reparle une fois encore ici de la carte de presse parce que le renouvellement quinquennal des documents des professionnels agréés est toujours en cours. A la Commission d'agrément francophone pour l'information générale, 1.985 dossiers étaient rentrés fin décembre, 1.616 avaient été validés, 347 étaient en cours d'examen ou en attente. Et environ 360 porteurs de carte ne s'étaient pas manifestés. Des distraits ou des journalistes sortis du métier ?

Du côté de la presse périodique spécialisée, la Commission ad hoc a examiné en octobre les 80 dossiers francophones,

transmis ensuite au SPF Intérieur. Car ici, la Commission n'est que consultative, et l'administration repasse tout cela au crible avec une grande minutie...

On rappelle en pages intérieures que si la carte de presse accorde quelques avantages financiers, elle n'a pas vocation à être une carte de réduction ou un passe-droit. Les seules facilités défendues par l'AGJPB concernent la gratuité des transports en commun car il s'agit là d'une véritable aide professionnelle.

Et si vous êtes perdus dans les procédures de reconnaissance, titres et cartes, voyez notre schéma explicatif pour les Nuls...

J.-F. Dt et J.-P. B.

Dossier en pages 4 et 5

N°188

SOMMAIRE

02 Judiciaire : Gare à vos sources ! \ 02 Fonds pour le journalisme : Une année généreuse et magazine
 \ 03 Débat : Le temps des complotistes \ 06 Solidarité : Le photojournalisme au féminin \ 07 Formation :
 La rentrée avec le catalogue AJPro \ 08 Colloque : Sciences et médias, quels liens? \

DOSSIER

JOURNALISMES À LA CARTE ET VALEURS COMMUNES

Cartes officielles de journaliste professionnel, cartes de stagiaire ou de collaborateur de presse délivrées par l'AJP, cartes de membre d'une association de presse spécialisée... Elles ne sont jamais des clés pour entrer dans le métier, mais la reconnaissance que le métier est pratiqué, à des niveaux divers. Elles donnent quelques avantages et un devoir commun : le respect de la déontologie, qui n'est pas le seul apanage des pros.



La carte de presse permet aussi l'accès à des événements très contrôlés.

LES PETITS PLAISIRS LIÉS À LA POSSESSION D'UNE CARTE DE PRESSE

C'est avant tout un outil professionnel ! La carte de journaliste professionnel – info générale ou périodique spécialisé – ou même de stagiaire (lire ci-dessous) est un signe d'adhésion à des valeurs. Valeurs liées à la manière d'informer, de respecter la déontologie, à une éthique du métier. Mais la détention d'une carte de presse permet aussi d'accéder à quelques réductions. Pour des activités culturelles, des déplacements, et certains achats. Si la gratuité des transports en commun a été négociée par l'AGJPB, il n'en est pas de même pour les autres avantages qui, eux, ont été proposés par les différents organismes.

► **SNCB.** Pour le train, il faut au préalable se procurer une carte mère (au prix de 5 €), à un guichet, et présenter le document fourni par

l'AJP. Ceci vous donnera droit à un « billet de validation » annuel en 2^e classe. Pour les lignes intérieures et pas pour les TGV. La gratuité s'applique aussi sur la ligne qui conduit à l'aéroport de Bruxelles-National. En 1^e classe, les journalistes bénéficient d'une réduction de 75% sur le réseau belge.

► **TEC.** Pour les bus des TEC, les journalistes doivent faire la demande d'un libre-parcours par courrier à la SRWT ou au TEC (coordonnées sur notre site <http://www.ajp.be/transports-en-commun-servicesavantages/>).

► **Parking.** Si vous choisissez de prendre votre voiture et que vous devez la laisser au parking de l'aéroport de Bruxelles-National, vous pourrez bénéficier de 24 heures de gratuité. Sous

certaines conditions. Il faut être en possession d'une carte professionnelle délivrée par le SPF intérieur – la carte de stagiaire ne suffit pas – et se garer dans un parking normal (pas un VIP, ni un express). Pour faire valoir cette gratuité, il faudra se rendre, avec votre document de presse, au dispatching (le bureau central des parkings) située au niveau des « Arrivées », entre les parkings P3 et P1, à côté des caisses automatiques.

Votre avion décolle de Charleroi? C'est un peu différent. La gratuité est de 48 heures, mais il faudra anticiper. De plus, il doit s'agir d'un voyage professionnel et le parking P1 est imposé. Afin de pouvoir bénéficier de cette réduction, il vous est demandé d'informer le service communication de l'aéroport en envoyant un

mail à l'adresse press.net@charleroi-airport.com, au moins 48 heures avant le départ, et uniquement les jours ouvrables. <http://www.charleroi-airport.com/presse/procedure-parking/index.html>.

► **Avion.** Pour votre envol, certaines compagnies proposent des réductions. Comme SN Brussels airlines : 50% sur le tarif plein de billets business et Flex.

► **Parcs d'attraction.** A Walibi (qui rouvrira ses portes le 1^{er} avril) tout journaliste professionnel qui souhaite visiter Walibi ou Aqualibi doit en faire la demande par formulaire disponible sur le site au moins trois jours à l'avance. Le billet d'entrée sera mis à disposition au bureau d'information de Walibi ou d'Aqualibi. Le journaliste a droit à une entrée pour lui et une seconde entrée gratuite pour un-e accompagnant-e. <https://www.walibi.com/belgium/be-fr/presse/acces-au-parc>.

La carte de presse belge donne aussi des avantages à l'étranger. En France, l'entrée est gratuite (pour le journaliste) au Futuroscope de Poitiers par exemple (à l'Accueil Presse, à droite de l'entrée principale du Parc).

► **Musées.** En Belgique comme en France, beaucoup offrent un accès gratuit ou une réduction aux journalistes. Généralement, cela se règle directement aux caisses, sur présentation de la carte.

► **Voitures.** On peut obtenir des réductions significatives sur l'achat de voitures neuves. Impossible de les résumer ici, tellement les conditions sont changeantes. Renseignez-vous, dès lors, soit auprès du concessionnaire, soit directement au service presse de la marque en Belgique.



RECONNUE DANS PLUS DE 140 PAYS

« La Carte de presse internationale me permet d'être reconnu en tant que journaliste lorsque je travaille à l'étranger ». Ce témoignage d'un membre de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) détenteur d'une carte de Presse Internationale (CPI) résume bien l'avantage de cette carte : quand on part en reportage à l'étranger, la CPI est un laissez-passer qui fonctionne souvent mieux qu'une carte de presse nationale. Instantanément reconnaissable grâce à sa pochette rouge, la CPI est mondialement reconnue et est la seule carte de ce type à être admise par des associations nationales de journalistes dans plus de 140 pays. De nombreux collègues ont témoigné de l'aide que leur a apporté la carte pour sortir de situations inextricables lors de contacts avec l'armée, la police ou

des fonctionnaires à l'étranger. Outre une facilitation d'accès aux événements médiatiques et autres institutions internationales, la carte offre également une assistance 24h/24. Nouveauté 2017 : la CPI permet une remise de 10% sur une assurance complète négociée par la FIJ pour vos reportages à l'étranger. La carte internationale est délivrée par la FIJ, sur demande de ses organisations affiliées. C'est donc à l'AJP que les journalistes stagiaires ou professionnels, en ordre de cotisation, doivent faire leur demande. Elle coûte 55 € et est valable 2 ans.

P.M.

Sur les avantages de la carte, voir le site de la FIJ : <http://www.ifj.org/fr/carte-de-presse/>

Sur les modalités de demande : <http://www.ajp.be/carte-de-presse-internationale/>

LES DIFFÉRENTES FILIÈRES POUR DISPOSER D'UNE CARTE DE PRESSE

3 mois de métier		2 ans de métier				Non « professionnels »* <small>* au sens légal du terme</small>		
Demande de reconnaissance comme « stagiaire »		Demande d'agrégation comme professionnel				Demande d'affiliation à l'AJP		
Tous médias		Info. généré		Périodique spécialisée		Collab. de presse (info. gén. et périod. spécialisée)	Etudiant en journalisme (3 ^e bac ou master)	Honoraire
Conseil de direction de l'AJP		Commission agrégation info généré (décisive)		Commission agrégation presse périod. (consultative)				
Refus	Ok	Refus	ok	Ministre intérieur		Conseil de direction de l'AJP		
	Affiliation AJP		Appel	Refus	ok	Carte SPF Intérieur (info. gen.)	Refus	ok
Carte	Refus	Ok	Affiliation AJP					
Membres AJP	« Stagiaires »	Affiliation AJP				« Collab. de presse »	« Étudiants »	« Honoraires »
		« Journalistes professionnels »						



En reportage, n'oubliez pas votre carte de presse internationale. Photo FIJ.

J-P B.